

## Trames verte et bleue, trame brune et trame noire

Identifiée par les Schémas Régionaux d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) ainsi que par les documents de planification de l'État, des collectivités territoriales et de leurs groupements, la Trame Verte et Bleue " *vise à enrayer la perte de biodiversité, en préservant et en restaurant des réseaux de milieux naturels qui permettent aux espèces de circuler et d'interagir. Ces réseaux d'échanges, appelés continuités écologiques, sont constitués de réservoirs de biodiversité reliés les uns aux autres par des corridors écologiques*".

La **Trame Verte** fait référence aux milieux naturels et semi-naturels terrestres quand la **Trame Bleue** caractérise les réseaux aquatiques et humides : fleuves, rivières, canaux, étangs, zones humides. A noter que la **Trame Brune**, qui caractérise la biodiversité des sols, est partie constituante d'une Trame Verte.

Sur le territoire du Grand Reims, les rivières et leurs annexes hydrauliques (Vesle, Suippe, Ardre...), les zones humides (marais, mares, prairies humides...), les milieux forestiers et boisés (Montagne de Reims, Mont de Berru, Massif de Saint-Thierry, grands parcs urbains...), les terrains militaires (Moronvilliers) et, plus "modestement" entre grandes cultures et vignoble, les bois et bosquets, les haies, les pelouses calcicoles mais aussi les friches "délaissées", représentent un véritable réseau de réservoirs de biodiversité et de corridors écologiques où les animaux se déplacent, s'alimentent et se reproduisent et où la flore s'épanouit.

Cette trame joue un rôle essentiel selon ses composantes, garantissant le développement d'une multitude d'espèces, la préservation de la qualité et de la ressource en eau ou encore la régulation locale du climat.

Ce patrimoine environnemental est aujourd'hui reconnu et valorisé au sein de notre Collectivité par des outils réglementaires et contractuels : documents d'urbanismes (SCoT et PLU), Réserve naturelles régionales, sites Natura 2000, Forêts d'exception...

La carte page suivante, extraite du SCoT en vigueur, identifie la Trame Verte et Bleue au sein du périmètre du Grand Reims selon le zonage initial réalisé dans le cadre du SRADDET (ancien SRCE Champagne-Ardenne).

**Au-delà des réservoirs de biodiversité et des corridors écologiques "principaux" matérialisés sur cette carte, les communes pour lesquelles aucun élément n'apparaît ne sont pas pour autant "vierges" de réservoirs et de corridors "locaux", susceptibles d'être renforcés à l'échelle infra communale.**

La carte est accessible en format numérique selon le lien suivant :

[https://www.grandreims.fr/fileadmin/grandreims/MEDIA/14\\_decouverte\\_du\\_territoire/biodiversite/201706\\_SRCE\\_GrandReims.3.pdf](https://www.grandreims.fr/fileadmin/grandreims/MEDIA/14_decouverte_du_territoire/biodiversite/201706_SRCE_GrandReims.3.pdf)

**Complémentaire de la Trame Verte et Bleue, la Trame Noire** peut être définie comme un ensemble connecté de réservoirs de biodiversité et de corridors écologiques, dont l'identification tient compte d'un niveau d'obscurité suffisant pour la biodiversité nocturne. Compte tenu de la dégradation, de la disparition et de la fragmentation des habitats naturels causées par la lumière artificielle, il apparaît important sinon indispensable de préserver et restaurer ce réseau écologique propice à la vie nocturne. Les deux liens suivants permettent d'accéder à des informations complémentaires sur la Trame Noire :

- Site Internet dédié à la Trame Noire, par l'Office Français de la Biodiversité :

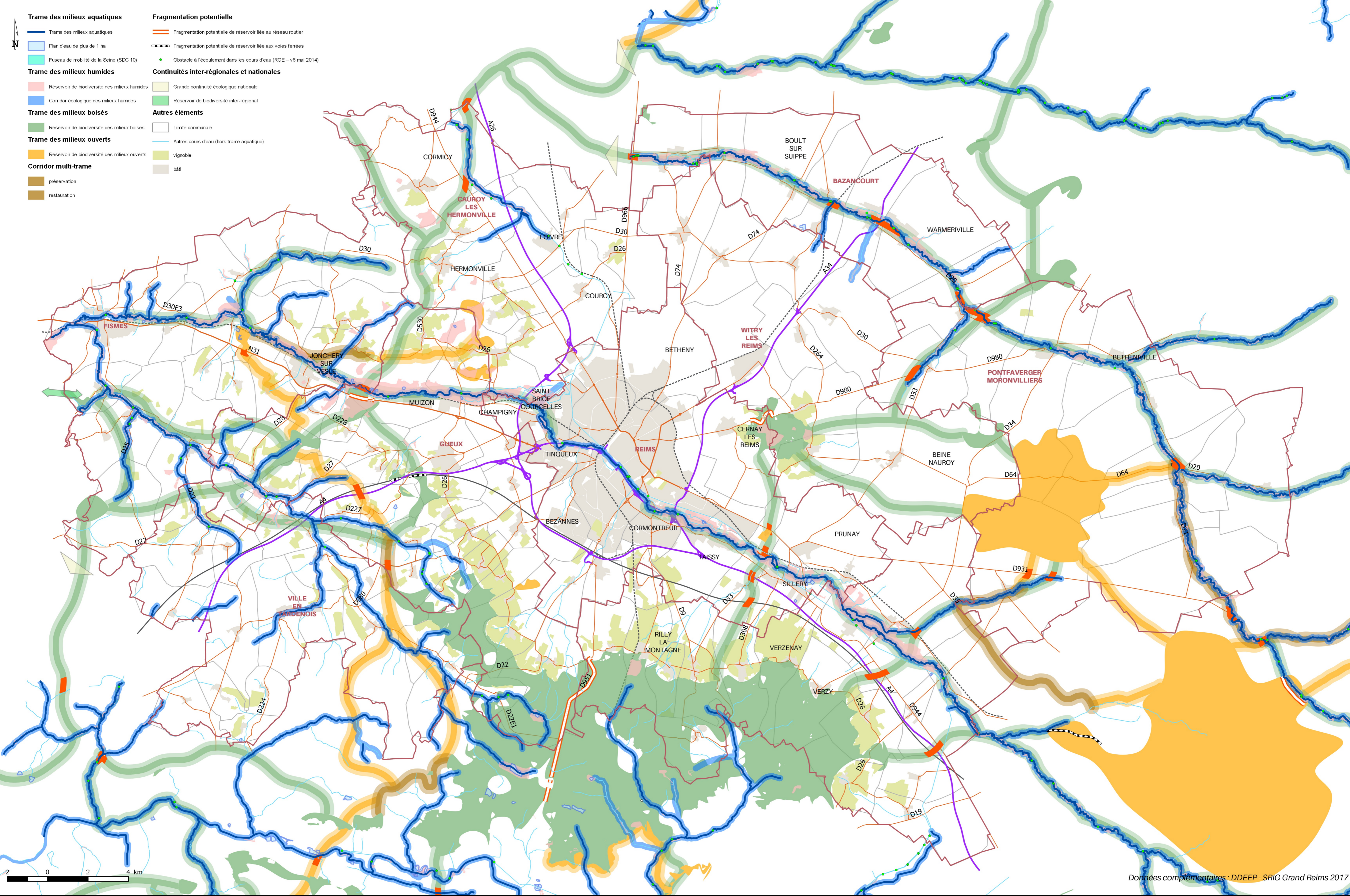
<https://www.ofb.gouv.fr/actualites/la-decouverte-de-la-trame-noire>

- Document numérique du Parc Naturel Régional de la Montagne de Reims : <https://www.parc-montagnedereims.fr/app/uploads/2023/08/guide-de-leclairage-pnr-montagne-de-reims.pdf>

**Schéma Régional de Cohérence Ecologique**  
**Carte des composantes de la trame verte et bleue de Champagne-Ardenne au 1/100 000ème**

Cette carte identifie les composantes de la trame verte et bleue définies dans le SRCE de Champagne-Ardenne (réservoirs de biodiversité, corridors écologiques et sources de fragmentation potentielle). Elle constitue un porteur-à-connaissance d'échelle régionale à utiliser pour élaborer les documents de planification et préciser la trame verte et bleue à l'occasion des projets. Cette carte a été produite à une échelle de 1/100 000ème et ne doit en aucun cas faire l'objet d'un zoom pour son exploitation. Pour plus de détails, se référer aux limites d'utilisation présentées dans la partie méthodologique du SRCE.

# Grand Reims



## Tableau des essences locales à privilégier pour la plantation de haies

Le tableau proposé page suivante s'appuie sur le travail réalisé par un groupe technique piloté par la Région Grand Est et qui a été chargé de proposer une liste d'espèces recommandées pour la plantation de haies sur le territoire régional.

Le tableau original et complet, auquel il convient de se référer, est disponible sur la plateforme Biodiversité Grand Est selon le lien suivant : <https://biodiversite.grandest.fr/nos-actualites/liste-des-especes-recommandees-pour-la-plantation-de-haies/>

Comme indiqué dans la note explicative du tableau original, "*cette liste d'espèces se veut un outil pratique, opérationnel et gratuit pour tout organisme, collectivité, association ou porteur de projet désireux de monter un projet de plantation de haies. Son objectif est double :*

- être une aide à la décision pour la sélection d'essences adaptées en fonction du Ph et de l'humidité du sol et des spécificités des régions naturelles du Grand Est ;
- fournir des informations complémentaires sur ces essences (période de floraison, source de nourriture...)."

Ce tableau a été ici simplifié pour le territoire du Grand Reims, prenant en compte également les indications du Parc Naturel Régional de la Montagne de Reims qui a réalisé un guide pratique "*Créer et entretenir une haie champêtre*", disponible selon le lien suivant :

<https://www.parc-montagnedereims.fr/app/uploads/2023/08/guide-haievf-pulsi-5mai-hd.pdf>

Comme pour la liste du Grand Est, la liste proposée page suivante est ainsi "*un outil d'aide à la décision pour la sélection d'essences adaptées au contexte local. Elle n'a pas vocation à se substituer à un accompagnement par une structure professionnelle spécialisée dans le montage de projets de haies, qui peut apporter son expertise sur l'implantation de la haie, son dimensionnement, les étapes de plantation ou les conseils d'entretien post-plantation.*"

### Références bibliographiques

#### Région Grand Est :

Bernard-Gardes C. (coord), Collignon S., Delattre A. & Duval M., 2022. Liste des espèces recommandées pour la plantation de haies. Région Grand Est, Conservatoire botanique d'Alsace, Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien (antenne Champagne Ardenne) et Conservatoire Botanique de Lorraine.

#### Parc Naturel Régional de la Montagne de Reims

Guide pratique : Créer et entretenir une haie champêtre, 2019. Edition du Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional de la Montagne de Reims.

Nom scientifique	Nom commun	pH du sol	Humidité du sol	Période de floraison	Nectar	Pollen	Favorable à la faune	Toxicité (source: toxiplante,fr)
<b>Arbres</b>								
Alisier blanc	<i>Sorbus aria</i>	Sols acides ou sols neutres	Moyenne à très faible	avril-juin	*	*	x	
Alisier torminal	<i>Sorbus torminalis</i>	Tous types de sols	Forte à très faible	avril-mai	**		x	
Aulne glutineux	<i>Alnus glutinosa</i>	Tous types de sols	Très forte à forte	mars-avril		**		
Bouleau verruqueux	<i>Betula pendula</i>	Sols neutres à acides	Variable	mars-mai		*		
Charme	<i>Carpinus betulus</i>	Sols neutres	Moyenne à faible	mars-mai				
Chêne pédonculé	<i>Quercus robur</i>	Tous types de sols	Forte à moyenne	avril-mai		***	x	Moyen pour chevaux
Chêne sessile	<i>Quercus petraea</i>	Tous types de sols	Moyenne à faible	mai		***	x	Moyen pour chevaux
Érable champêtre	<i>Acer campestre</i>	Sols calcaires	Moyenne à faible	avril-mai	***	**		
Hêtre	<i>Fagus sylvatica</i>	Sols neutres	Moyenne à faible	avril-mai			x	
Merisier	<i>Prunus avium</i>	Sols neutres à calcaires	Forte à faible	mars-mai	**	**	x	
Orme champêtre	<i>Ulmus minor</i>	Sols neutres à calcaires	Très forte à moyenne	mars-mai	***			
Poirier sauvage	<i>Pyrus communis subsp. Pyraeaster</i>	Sols neutres à calcaires	Moyenne à faible	avril-mai	**	**	x	
Pommier sauvage	<i>Malus sylvestris</i>	Sols neutres à acides	Moyenne à faible	mars-juin	***	*	x	
Saule blanc	<i>Salix alba</i>	Sols calcaires	Très forte à forte	mars-mai	**	*		
Sorbier des oiseleurs	<i>Sorbus aucuparia</i>	Sols acides	Forte à faible	avril-juin	*	*	x	
Tilleul à petites feuilles	<i>Tilia cordata</i>	Sols neutres	Moyenne à faible	juin-juillet	***	**	x	
<b>Arbrisseaux et arbustes</b>								
Aubépine à deux styles	<i>Crataegus laevigata</i>	Sols neutres	Forte à moyenne	avril-juin	**	**	x	
Aubépine monogyne	<i>Crataegus monogyna</i>	Sols calcaires	Forte à très faible	avril-juin	**	**	x	
Camérisier des haies	<i>Lonicera xylosteum</i>	Sols calcaires	Moyenne	mai-juin	***	*	x	Fort
Cerisier de Sainte-Lucie	<i>Prunus mahaleb</i>	Sols calcaires	Moyenne à très faible	mars-juin	*	*	x	
Cornouiller mâle	<i>Cornus mas</i>	Sols calcaires	Moyenne à très faible	mars-avril	*	**	x	
Cornouiller sanguin	<i>Cornus sanguinea</i>	Sols calcaires	Forte à faible	mai-juillet	**	*	x	Faible
Genévrier commun	<i>Juniperus communis</i>	Sols neutres	Moyenne à très faible	mars-juin			x	
Fusain d'Europe	<i>Euonymus europaeus</i>	Sols calcaires	Forte à moyenne	avril-juin	**	*	x	Fort
Lierre	<i>Hedera helix</i>	Sols neutres	Forte à très faible	août-octobre	**	**	x	Fort
Nerprun purgatif	<i>Rhamnus cathartica</i>	Sols neutres à calcaires	Moyenne à très faible	mai-juillet	***	***	x	Faible
Noisetier	<i>Corylus avellana</i>	Sols neutres	Forte à faible	janvier-mai		***	x	
Prunellier	<i>Prunus spinosa</i>	Sols neutres à calcaires	Forte à très faible	mars-mai	*	**	x	
Rosier des chiens	<i>Rosa subsect. Caninae</i>	Sols neutres à calcaires	Moyenne à très faible	mai-juillet			x	
Saule marsault	<i>Salix caprea</i>	Sols neutres à calcaires	Très forte à moyenne	février-mai	**	***		
Sureau noir	<i>Sambucus nigra</i>	Sols neutres à calcaires	Forte à moyenne	juin-juillet		**	x	
Troène	<i>Ligustrum vulgare</i>	Sols calcaires	Moyenne à très faible	avril-juillet	***		x	Moyen
Vierne lantane	<i>Viburnum lantana</i>	Sols calcaires	Moyenne à très faible	mai-juin		***	x	Faible
Vierne obier	<i>Viburnum opulus</i>	Sols neutres à calcaires	Forte à faible	mai-juin	*	*	x	Faible